



LE GOUVERNEMENT SONNE UNE NOUVELLE CHARGE CONTRE LES RETRAITES

Quelques semaines après la transmission du rapport Moreau au Premier ministre, le gouvernement se prépare à faire avaler de nouveau une pilule amère au peuple Français.

Aucune nouveauté dans la litanie des prétextes avancés par les gouvernements successifs pour abroger les acquis sociaux. Compétitivité oblige : il faut réduire les dépenses de santé et allonger le temps de travail des salariés pour que ceux-ci puissent bénéficier d'une retraite à taux plein. Les recommandations proposées par la rédactrice de ce rapport ressemblent étrangement aux vieilles formules soutenues et défendues par les gouvernements de droites dirigés par MM. Raffarin et Fillon.

Après deux décennies de curée médiatique préparant les esprits à se séparer du « modèle social français », les réformes sur les retraites n'en finissent pas de se succéder les unes aux autres au seul détriment des salariés et des retraités. A chaque fois la recette est d'une redoutable simplicité : allongement de la durée de travail et de cotisations pour les actifs et taxation du montant des pensions pour les retraités. En contrepartie de ce nouvel effort, l'Etat serait susceptible d'examiner le sort des salariés soumis aux travaux pénibles depuis plusieurs dizaines d'années en leur octroyant, pour le moment, le droit d'espérer à un départ en retraite à partir de 60 ans.

La CGT considère que l'obtention d'une véritable réforme porteuse d'amélioration des conditions de vie est possible dès lors que la question de l'emploi devient une priorité.

Devons-nous rappeler qu'au-delà de cette nouvelle « saignée » contre nos acquis sociaux, des millions de salariés et de retraités sont ponctionnés quotidiennement au nom d'une crise financière qui profite indécentement à une infime minorité. Pour rappel, les entreprises bénéficient de plus de 200 milliards d'aides publiques, les plus riches ont vu leur fortune progresser de quelques 66 milliards d'euros, tandis que les dividendes versées aux actionnaires ont évolué sept fois plus vite que la masse salariale au cours de ces trente dernières années.

Un autre système de redistribution des richesses est possible. Sur cette base, la CGT défend une autre politique qui permettrait à l'ensemble des générations de bénéficier d'une retraite dès 60 ans s'appuyant sur un niveau de pension convenable afin que les dernières années de vie puissent être vécues dignement. Pour la CGT, un départ avant 60 ans pour les salariés ayant exercé un métier pénible doit être un droit reconnu dès à présent.

En réponse à cette nouvelle provocation du gouvernement, les représentants du Comité Inter CGT appellent l'ensemble de leurs mandants à participer massivement à la mobilisation du 10 septembre et à exiger l'ouverture d'une véritable négociation qui prenne en compte l'intérêt des salariés de notre pays.

Paris, le 3 septembre 2013